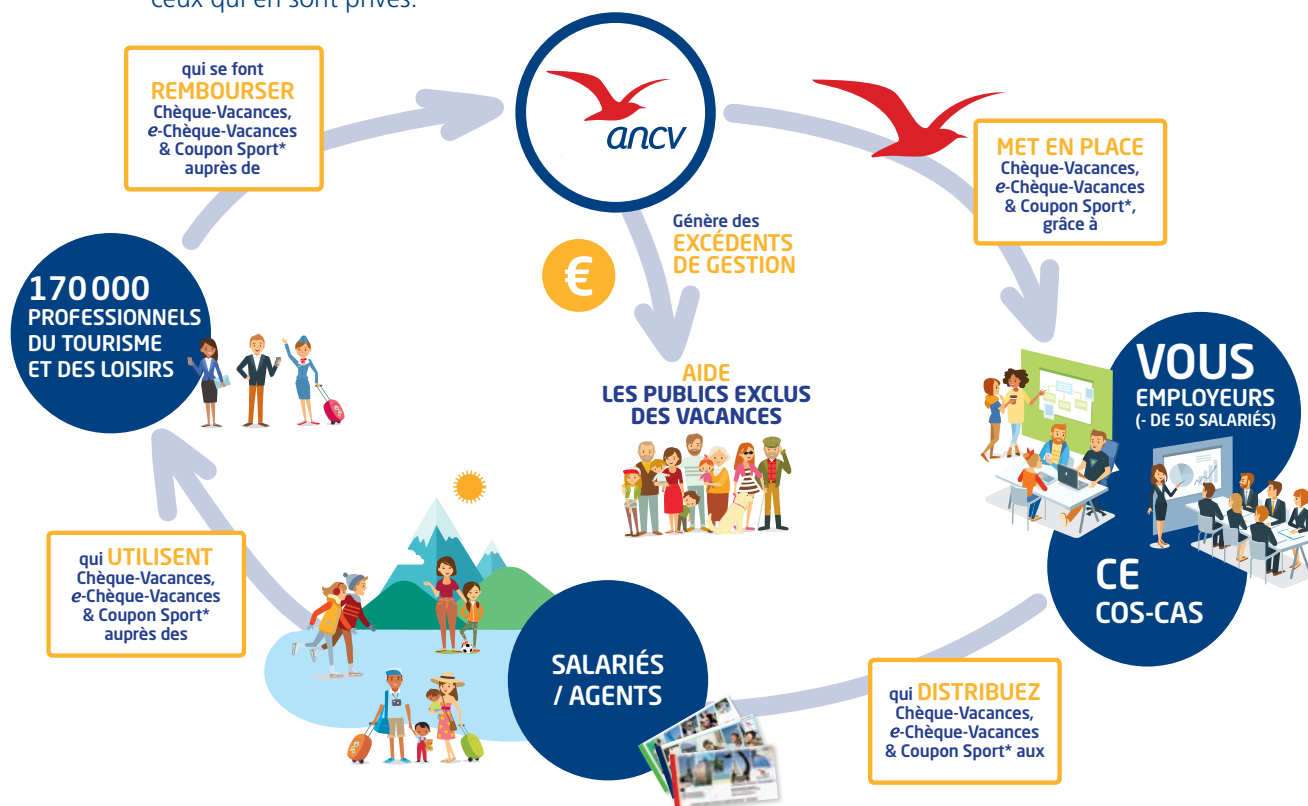




# AVEC LE CHÈQUE-VACANCES ET L'ANCV, VOUS CHOISISSEZ LA SOLIDARITÉ

- Vous augmentez le pouvoir d'évasion et facilitez l'accès aux vacances et loisirs de vos salariés,
- Vous maîtrisez votre budget et vous motivez et fidélisez vos salariés,
- Vous contribuez et participez à l'action sociale de l'ANCV en aidant au départ en vacances de ceux qui en sont privés.



## L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES-VACANCES, C'EST :

Un établissement public, acteur économique et social engagé, qui accomplit depuis plus de 30 ans une mission unique : **favoriser le départ en vacances du plus grand nombre**. L'Agence a ainsi accompagné **4 millions de personnes sur le chemin des vacances**. À travers ses différents programmes de solidarité, elle a notamment **soutenu le départ de plus de 200 000 personnes en situation de fragilité**.



# DÉCOUVREZ LES OFFRES DE L'ANCV

## CHÈQUE-VACANCES

LA SOLUTION POUR FACILITER LES VACANCES DE TOUS



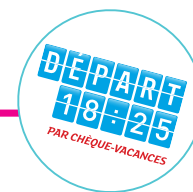
## e-CHÈQUE-VACANCES

LE NOUVEAU PRODUIT 100% INTERNET



## DÉPART 18:25

LE PROGRAMME DÉDIÉ AUX 18-25 ANS



## L'ANCV PROPOSE AUSSI DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉPART POUR LES PUBLICS EXCLUS DES VACANCES :

### SENIORS EN VACANCES

Depuis 2007, l'Agence offre aux personnes âgées de 60 ans ou plus l'opportunité d'effectuer des séjours à tarif unique en groupe. **Seniors en Vacances s'appuie sur un choix de nombreuses destinations en France, à la mer, la campagne ou la montagne**, et contribue à rompre l'isolement des seniors.

### AIDES AUX PROJETS VACANCES

Diffusées par les partenaires de l'action sociale (associations, collectivités...), **les Aides aux Projets Vacances sont destinées à des personnes en situation de fragilité sociale et économique**, exclues des vacances, et qui ont besoin d'un accompagnement pour concrétiser l'organisation de leur séjour.

### BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

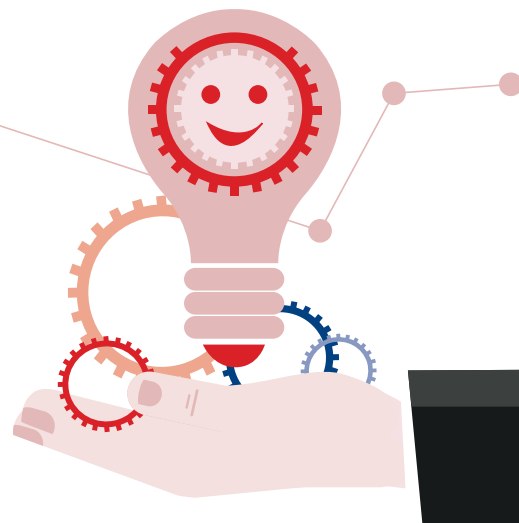
**Des offres de séjours et de loisirs à prix solidaires, présentant jusqu'à 80 % de réduction**, mises à disposition par les professionnels du tourisme social et solidaire. **Bourse Solidarité Vacances s'adresse aux familles à revenus modestes, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap.**

# CHÈQUE-VACANCES

## LA SOLUTION POUR FACILITER LES VACANCES DE TOUS !

### LES ATOUTS DU CHÈQUE-VACANCES

- Pour l'hébergement, les voyages et les transports, la culture et la découverte, les loisirs sportifs et la restauration.
- Accepté chez plus de 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs.
- Utilisable toute l'année pour les week-ends, les vacances et les loisirs, partout en France et pour des séjours à destination des pays membres de l'Union européenne.
- Disponible en coupures de 10, 20, 25 et 50€.
- Valable 2 ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité directement sur Internet\*.
- Un accès à des promotions toute l'année.



### VOS SERVICES

- > Un Espace Client en ligne personnalisé et disponible **24h/24 et 7j/7**.
- > La personnalisation des chéquiers : choix des coupures et chéquiers nominatifs.
- > L'envoi direct aux bénéficiaires ou la livraison sur site\*\*.
- > L'intégration de votre logo en couleurs\*\*.



### OÙ L'UTILISER ?

Rendez-vous sur [guide.ancv.com](http://guide.ancv.com)  
rubrique Chèque-Vacances

# e-CHÈQUE-VACANCES

## LE NOUVEAU PRODUIT 100% INTERNET !

### LES ATOUTS DU e-CHÈQUE-VACANCES

- Facile d'utilisation, e-Chèque-Vacances est la solution pour payer les vacances et les loisirs exclusivement sur Internet.
- Disponible en coupures de 60€.
- Valable 2 ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité directement sur Internet\*.
- Un accès aux offres de dernière minute du réseau e-Chèque-Vacances.



### SIMPLICITÉ

Réservation et paiement des vacances et des loisirs en quelques clics.

### SÉCURITÉ

Les achats sont sécurisés par un système de code à gratter.

### LIBERTÉ

Un règlement de tout ou partie du montant avec complément possible en carte bancaire.

### RAPIDITÉ

Un paiement validé directement en ligne.



### OÙ L'UTILISER ?

Rendez-vous sur [guide.ancv.com](http://guide.ancv.com)  
rubrique e-Chèque-Vacances

# LA SOLUTION IDÉALE POUR VOTRE ENTREPRISE

## LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

### Pour vous, employeur

- Un accélérateur de **motivation** et de **fidélisation**
- Une **exonération de charges** sociales et fiscales **jusqu'à 440€** par an et par salarié<sup>(1)</sup>
- Votre participation employeur **déductible du bénéfice imposable**
- Un **cofinancement** du salarié et de l'employeur
- **Adapté à votre budget** et à vos contraintes financières
- **Accessible à tous vos salariés** (CDI, CDD, saisonniers, apprentis...) et toute l'année
- Des **règles d'attribution** simples en fonction du salaire de chacun

Une exonération de charges sociales accessible à tous les dirigeants non salariés (gérant majoritaire, profession libérale,...)

### Pour vos salariés

- Un **complément de revenu** net d'impôt<sup>(2)</sup>
- Une **augmentation de leur pouvoir d'achat**
- Un titre de paiement nominatif **pour toute la famille**
- **Utilisable toute l'année** sans restriction ni condition



## DES RÈGLES D'ATTRIBUTION SIMPLES

La contribution de l'employeur est de :

- **80%** du montant des Chèques-Vacances si la rémunération mensuelle brute moyenne des 3 derniers mois est inférieure au Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS), soit 3 269 € en 2017.
- **50%** si cette rémunération mensuelle brute moyenne est supérieure au PMSS.



### Exemple de mise en place

| Salaire brut mensuel | Taux de contribution choisi | Votre participation (en une fois) | Participation des salariés (en 1 fois ou sous forme d'épargne) | Dotation finale |
|----------------------|-----------------------------|-----------------------------------|--|-----------------|
| < au PMSS            | 80%                         | 400€                              | 100€   | 500€            |
| > au PMSS            | 50%                         | 250€                              | 250€   | 500€            |

## NOS TARIFS

### > Frais d'ouverture de compte :

- **75€<sup>(3)</sup>** pour les entreprises de 1 à 19 salariés
- **125€<sup>(3)</sup>** pour les entreprises de 20 à 49 salariés

### > Taux de commission :

**1%** du montant des Chèques-Vacances, taux fixe et inchangé depuis 1982 !

### > Frais de livraison <sup>(4)</sup> :

| Montant total de la commande    | Prix HT par point de livraison | Prix TT par point de livraison |
|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| < ou égal à 3000 €              | 16,50 €                        | 19,80 €                        |
| > 3000€ et < ou égal à 15 000 € | 25,00 €                        | 30,00 €                        |
| > à 15 000 €                    | 30,00 €                        | 36,00 €                        |



## UNE SOLUTION APPROUVÉE PAR LES EXPERTS-COMPTABLES

Conseillers privilégiés des entrepreneurs, les experts-comptables sont aussi des partenaires-prescripteurs du Chèque-Vacances auprès des petites entreprises. L' ANCV et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables sont partenaires depuis juin 2010 et à ce jour plus de 800 cabinets commandent également des Chèques-Vacances au bénéfice de leurs propres salariés.



(1) Dans la limite d'une participation employeur de 440€ en 2017 (hors CSG/CRDS et versement transport).

(2) Dans la limite du montant d'un SMIC mensuel par salarié et par an (soit 1 480,27 € en 2017).

(3) Exonération de TVA en vertu de l'article 261 C-1° du code général des impôts.

(4) Frais de livraison applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.

# DÉPART 18:25

## LE PROGRAMME DÉDIÉ AUX 18-25 ANS



### UNE AIDE JUSQU'À 150 € POUR LEURS VACANCES !

L'ANCV finance la moitié du séjour jusqu'à 150 €, directement déduits du coût de celui-ci. Découvrez ce programme pour mieux en parler autour de vous.

Rendez-vous sur : [depart1825.com](http://depart1825.com)



### QUI A LE DROIT À L'AIDE ?

- Les jeunes de 18 à 25 ans et résidant en France.
- Remplissant **l'une des deux conditions suivantes** :

En fonction du revenu fiscal du foyer

Attester d'un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur à 17 280 €/an (indiqué dans l'avis d'imposition)

En fonction du statut être soit :

- Étudiant boursier
- En contrat d'apprentissage ou d'alternance
- Sous contrats aidés (de génération ou emploi d'avenir)
- Volontaire service civique

Voir conditions sur [depart1825.com](http://depart1825.com)

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES OFFRES DE L'ANCV

PAR INTERNET, RENDEZ-VOUS SUR :

- Le site de l'ANCV : [ancv.com](http://ancv.com)
- Votre Espace Client pour créer gratuitement votre compte : <https://espace-client.ancv.com>

PAR TÉLÉPHONE :

- Le centre de la relation clients



numéro non surtaxé 0 969 320 616

Service gratuit  
+ prix appel

PLAQUETTE  
EN LIGNE :



\* Les Chèques-Vacances, les Coupons Sport et les e-Chèques-Vacances portent une date de validité. Les titres, d'une valeur faciale totale supérieure ou égale à 30 €, non utilisés au cours de leur période de validité, peuvent être échangés via le site [porteurs.ancv.com](http://porteurs.ancv.com), dans les trois mois suivant le terme de cette période, déduction faite d'une somme forfaitaire de 10 €. Au-delà, ils seront définitivement périmés. \*\* Services facturés, voir conditions tarifaires en vigueur, disponibles sur <https://espace-client.ancv.com>.

ISO 9001:2008  
BUREAU VERITAS  
Certification



Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Siège Social : 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex

[www.ancv.com](http://www.ancv.com) ou 0 969 320 616

Service gratuit  
+ prix appel

Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - N° TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442

N° d'immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours : IM095130003

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris

Assurance RCP : HISCOX, 19 rue Louis Le Grand, 75002 Paris